


<p>Ecole Maternelle</p>  <p>académie Bordeaux</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Gironde</p> <p>Éducation nationale</p> <p>Fargues Saint Hilaire RNI : 0332673b</p>	<p>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 3ème TRIMESTRE</p> <p>Date : mardi 5 novembre 2019</p>
--	---

Circonscription : Bègles-Floirac

Présents :

Présidente - directrice d'école : Mme Pereira

Equipe enseignante :	Mme Henoux Mme Saint Jours Mme Pereira Mme Bass
Le maire ou son représentant :	M Gautier Mme Bouchez
DDEN :	
Représentants des parents d'élèves :	M Losfeld M Moreau Mme Bieger Frédérique Mme Bieger Emmanuelle Mme Guimberteau Mme Basquin
Invités (personnel municipal,...) :	Périscolaire : Clément Cerdeira – Cassandra Nossein ATSEM : Elodie Cymbor Sandrine Bertrande Sylviane Caliot

Excusés :

Mme Moussu – Mme Casamassima – M Saur – Mme Deleuze

Début du conseil d'école : Mardi 5 novembre 2019 à 18h30

Secrétaire de séance : Mme Pereira

Fin du conseil d'école : Mardi 5 novembre 2019 à 20h08

Fonctionnement et rôle du conseil d'école

Le conseil d'école :

1. **vote le règlement intérieur de l'école.**
2. **Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.**
3. **Dans le cadre du projet d'école, il :**
 - **donne ses avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école, mais aussi sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, notamment sur :**
 - les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
 - l'utilisation des moyens alloués à l'école ; les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
 - les activités périscolaires ;
 - la restauration scolaire ;
 - l'hygiène scolaire ;
 - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
 - le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

- **statue sur proposition des équipes pédagogiques** pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;
- **adopte le projet d'école.**

4. Donne son accord :

- pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article [L. 216-1](#) du Code de l'Éducation ;
- sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article [L. 401-4](#) du Code de l'Éducation.

5. **Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école**, conformément à l'article L. 212-15 du Code de l'Éducation.

6. Examine les conditions d'organisation du dialogue avec les parents (lors de la première réunion)

- Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils ont voix délibérative.
- Ils peuvent assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative.

Ce rôle de médiateur est important mais il faut également que les représentants aient une certaine réserve dans les discussions qu'ils ont avec les autres parents afin de ne pas amplifier les informations et créer des problèmes qui finalement n'en sont pas ou créer des tensions entre les différents partenaires. Les parents élus sont soumis à un devoir moral de réserve et peuvent être poursuivis en cas de manquement à cette règle.)

Fonctionnement de l'école maternelle

Équipe pédagogique et effectifs des élèves à la rentrée 2019

118 élèves répartis sur 4 classes :

- Classe PS GS : 30 élèves (13 PS et 17 GS) – Enseignantes : Gaëlle Pereira et Guilhem Saur le jeudi – ATSEM : Christine Casamassima et Emmanuelle Larrivé
- Classe PS MS : 29 élèves(12 PS et 17 MS) - Enseignante : Véronique Moussu (lundis et mardis) Séverine Bass (jeudis et vendredis) – ATSEM : Elodie Cymbor
- Classe PS MS GS 1 : 30 élèves (6 PS 13 MS et 11 GS) - Enseignante : Valérie Henoux - ATSEM : Sandrine Bertrande
- Classe de PS MS GS 2 : 29 élèves (9 PS , 8 MS et 12 GS) - Enseignante : Caroline Saint Jours ATSEM : Sylviane Caillot

Prévisions des effectifs pour la rentrée 2020-2021

PS :39

MS:40

GS :38

Total : 117

Cette prévision sera à affiner dans le courant de l'année.

Périscolaire

Cette rentrée, il y a eu un renouvellement de l'équipe d'animation. Il a fallu former les nouveaux animateurs. Maintenant que l'équipe est au complet, les animateurs vont pouvoir se consacrer à l'élaboration du projet pédagogique et aux animations.

Les parents d'élèves font remonter que le goûter des maternelles est très tard (fin du goûter vers 17h45).

La hausse des effectifs a entraîné la mise en place de deux voyages pour le ramassage et un changement de la compagnie de transport.

L'équipe est consciente de ce problème et cherche des solutions.

Les parents élus suggèrent de goûter à l'école maternelle, mais cela pose des problèmes de logistique et de nettoyage des salles.

Cela pourra peut-être être envisagé avec les beaux jours.

L'accueil périscolaire a un coût de 105000€ pour l'année. Il n'est pas possible de prendre un deuxième bus pour assurer le ramassage.

On pourrait envisager d'inverser les horaires des deux écoles pour que les enfants de la maternelle partent au premier voyage, mais c'est à réfléchir pour la rentrée 2020.

Rappel le périscolaire ferme à 19h. En cas d'abus, l'équipe appellera la gendarmerie.

Restauration scolaire

Depuis l'année dernière, à cause des effectifs très importants, les enfants mangent en deux services. Cela permet d'avoir moins de bruit dans la cantine, et plus de temps pour manger.

Les repas sont faits sur place : 50% des produits sont en circuit court et 25% sont bio (on est au-delà de ce qu'impose la loi), et un repas végétarien par semaine. Les menus sont affichés devant les classes et sur le panneau d'affichage devant l'école, ainsi que sur le site internet de la mairie. Le prix du repas n'a pas augmenté depuis 4 ans.

Les parents élus redemandent à venir manger une fois à la cantine car certains parents disent que les repas ne sont pas bons. Ce n'est pas possible, mais la mairie réfléchit à la possibilité d'une animation (hors temps de cantine) pour que les parents élus puissent goûter les plats préparés par le cuisinier.

Il faudra qu'un parent élu de la maternelle assiste aux commissions cantine. Les menus sont élaborés par le chef cuisinier et la diététicienne et validés par la commission.

Sécurité des écoles -Registre Santé sécurité au travail

Dans le cadre du PPMS, un exercice incendie a eu lieu mardi 15 octobre.

L'exercice intrusion a été réalisé jeudi 10 octobre. Un nouveau système d'alarme a été installé.

Registre santé sécurité au travail : aucune fiche

Le périscolaire programme aussi des exercices incendie.

Projets

Projet d'école : actions prévues à ce jour pour l'année 2019 2020

Dans le cadre du projet d'école, qui vise prioritairement le langage par la création d'une culture commune, les élèves des classes participeront :

- vendredi 8 novembre ou mardi 12 novembre à une activité organisée par le museum d'histoire naturelle de Bordeaux sur l'école maternelle : tous les bébés. Cette animation comporte 2 parties :
- 1. « **Que savent faire les bébés ?** », présentation interactive conduite par le médiateur avec le support des collections du Muséum.
- 2. **Ateliers** avec le support de matériel original fourni durant le temps de la visite.

La durée totale de l'animation est de **1 h 20 min** par classe.

- vendredi 13 décembre : spectacle de Noël offert par la municipalité Le petit chaperon rouge par le théâtre Job.
- Mardi 14 janvier Cirque Arlette Gruss
- fin mars début avril : Matthias Kuchta (offert par la municipalité) marionnettiste allemand qui vient depuis plusieurs années présenter ses spectacles.

Organisation des APC pour l'année 2019 2020

Lundi 11h40 à 12h10: aide personnalisée pour les élèves de GS

Mardi 11h40 à 12h10 : Chorale GS

Jeudi 11h40 à 12h10 : aide personnalisée pour les élèves de GS

Après janvier, les élèves de MS pourront également bénéficier de l'aide personnalisée.

Bilan de la coopérative scolaire

en cours – sera présenté au prochain conseil d'école.

L'équipe pédagogique remercie la municipalité pour son soutien et l'association des parents d'élèves pour l'achat de vélos pour la cour et leur aide lors de la fête de l'école.

Travaux et équipement

Un budget de 5000€ a été voté pour l'aménagement du dortoir. Cela a permis l'achat de 10 lits superposés pour le dortoir et toutes les fournitures nécessaires (matelas, oreillers, draps).

Des tables supplémentaires ont été achetées en fin d'année pour faire face à la hausse des effectifs.

Point sur les travaux

- Panneau affichage entrée de l'école : installé
- espace entre le grillage et le sol à l'angle de l'école : fait
- Problème des chasses d'eau qui coulent en continu : semble résolu
- cloisonner quelques toilettes : fait cet été

Point sur les travaux à réaliser

- Couloir classe du bas abîmé cet été suite au dégât des eaux : il faudra voir une fois que cela sera bien sec.
- Les poteaux sous le préau sont très abîmés (peinture + bois)
la cour poussiéreuse vers l'été et boueuse et glissante l'hiver : deux possibilités : goudronner autour du jeu du filet ou faire appel à un paysagiste et ressemer, mais cela implique de fermer la zone un moment. L'équipe pédagogique préfère privilégier la deuxième solution.
- Le bardage en bois côté toilettes est à contrôler un morceau s'est décroché.

- Les parents élus proposent de peindre des jeux de cour. La municipalité est d'accord pour acheter la peinture. Cela pourrait être fait un samedi matin. Vu les conditions météorologiques, on en reparle au prochain conseil d'école pour fixer une date.

Fait à Fargues Saint Hilaire le 14/11/19

La Directrice, présidente du Conseil d'école, Gaëlle Pereira

Date des prochains Conseil d'école :

- Lundi 16 mars 2020 à 18h30
- Mardi 2/06 à 18h30